



Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2017-05

1. Identification de l'organisme qui passe le marché:

Collectivité Territoriale de Corse – Agence du Tourisme de la Corse

La Présidente – Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS

17, boulevard du Roi Jérôme – 20 181 Ajaccio Cedex 01

Téléphone : 04.95.51.77.97 -Télécopie : 04.95.51.14.40

2. Mode de passation : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 28 et 29 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3. Objet du marché : Marché n° 2017-05 : Communication touristique de la Corse.

4. Forme du marché :

MARCHE PUBLIC passé en **PROCEDURE ADAPTEE** en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

5. Durée du marché Le marché sera attribué pour une période d'un an à compter de la date de notification. L'Agence de Tourisme de la Corse se réserve le droit de se libérer du prestataire en respectant un préavis de trois mois notifié par lettre recommandée avec accusé de réception, sans préjudice des commandes engagées. L'ensemble de la création objet de la prestation resterait alors propriété de l'Agence.

6. Critères de sélection des offres:

Rangs	Critères de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	La pertinence globale des propositions créatives et leur adéquation avec les objectifs assignés apprécié en fonction de <ul style="list-style-type: none">- La qualité de la création proposée, des messages et des déclinaisons sur les supports (60%)- La qualité de la stratégie digitale et social média proposée (40%)	40%
2	Les références de l'Agence de communication et des personnels affectés dans les domaines visités appréciées en fonction de : <ul style="list-style-type: none">- Les références en réalisation technique de supports pluri-média (50%)- Les références en accompagnement de stratégies digitales (50%)	20%
3	Les prix des prestations proposées apprécié selon : <ul style="list-style-type: none">- la grille budgétaire renseignée en relation avec les options et livrables proposées.	20%
4	Les propositions du plan média appréciée selon : <ul style="list-style-type: none">- l'optimisation de la couverture au regard des besoins précisés	20%

7. Retrait du dossier et renseignements:

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il peut être retiré à l'adresse mentionnée au 1 ou sur la plateforme de dématérialisation :

<http://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2017-05

Renseignement(s) administratif(s)

Françoise LECA

tel:0495517797

mail: fleca@ctc-atc.com

Renseignement(s) techniques(s)

Marie-Paule PAOLETTI

Tel:04.95.51.77.54

mail: mppaoletti@ctc-atc.com

8. Dépôt des offres au format papier ou sous forme dématérialisé :

Les offres devront être remises à la même adresse qu'au 5 du présent avis ou par voie dématérialisé qui est préconisé : <http://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2017-05

9. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : TA de Bastia

10. Durée de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Date d'envoi à la publication : Le jeudi 22 février 2017

12. Délai de remise des offres : au plus tard Le jeudi 16 mars 2017 à 16 heures. (Heure française)